

Chronique d'une journée mémorable

Le 22 décembre 2008, la Direction de Pôle Emploi rencontrait les OS pour une négociation en vue :

- de la finalisation du texte sur les Instances Représentatives du Personnel (IRP) transitoires
- de poursuivre les discussions sur l'accord RH transitoire

Précisons que plusieurs journées avaient été consacrées à l'accord IRP et que, en principe, nous n'avions plus qu'à procéder à une « relecture » du texte.

La journée s'est donc déroulée en plusieurs phases comportant de nombreux rebondissements :

Acte 1 :

Le matin, à l'ouverture de la réunion, le syndicat SUD était présent. Nous comprenons la volonté de cette organisation d'être reconnue représentative au niveau national. Toutefois, il faut savoir que la présence de SUD entraînerait immanquablement le départ des représentants de la DG. En soutenant la présence de SUD, la FSU savait qu'elle bloquait les discussions.

A la fin de la matinée, la Direction prenant acte du refus de SUD de quitter la salle, indique que la réunion se déplacerait dans un autre lieu.

Nous avons donc perdu une demi-journée.

Acte 2 :

Réunion de l'après-midi rue Blanche. L'attitude des OS radicales ne change pas, de sorte que la finalisation du texte sur les IRP, qui aurait du prendre 1 heure s'est faite en 2 heures et demie.

Face à cette attitude d'obstruction dont l'objectif est de ne surtout pas discuter de l'accord RH, les OS réformistes (CGC, CFDT, CFTC UNSA) vont savoir à la DG qu'elles souhaitent avancer.

Acte 3 :

Dans la soirée, La DG propose :

- l'ouverture de négociations salariales pour les salariés du RAC pour 2009 avec rattrapage pour 2008.
- Une prime de fusion de 500€ nets pour tous les agents, versée en une seule fois.
- La détermination d'un niveau d'emploi pour les conseillers dans la grille de la convention collective de l'UNEDIC, au niveau de technicien hautement qualifié
- L'augmentation du chèque restaurant à 8,65 (butoir fiscal)
- Une bonification d'ancienneté de douze mois, sachant que cette proposition est une base de discussion pour la négociation du 06 janvier 2009.
- La DG soumettra ces 5 points aux fédérations syndicales en vue d'un accord séparé ;

En outre, une réunion est prévue le 6 janvier 2009, afin de poursuivre les négociations sur l'accord RH.

Deux projets d'accords sont donc sur la table.

- **Parce que nous considérons que ces projets répondent à une large partie de nos revendications (prime, chèques restaurants, avancements d'échelons...)**
- **Parce que nous considérons que l'action syndicale ne saurait se caractériser par la défense des permanents syndicaux**
- **Parce que nous refusons un syndicalisme dont l'objectif principal est la défense des droits des chômeurs**

Nous avons décidé de signer le projet d'accord IRP transitoires et l'accord partiel RH qui nous ont été proposés à la signature le lendemain 23 décembre 2008.

Les négociateurs fédération UNSA :

Jean Cyril LE GOFF
Jacques GUEDON
Dominique NUGUES